RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 27922
Numéro SIREN : 384 920 161
Nom ou dénomination : BDO PARIS ENTREPRISE

Ce dépôt a été enregistré le 08/04/2022 sous le numéro de dépôt 33544

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

SAS BDO PARIS ENTREPRISE

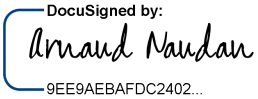
43-47 avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

Etats Financiers

du 01/10/2020 au 30/09/2021





DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Sommaire

Comptes Annuels 2

Compte de résultat 4

Bilan actif 6

Bilan passif 7

Annexe 8

DS
AN

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Comptes Annuels

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Compte de résultat

	30/09/2021	30/09/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	323 037	507 205	-184 168	-36,31
Chiffre d'affaires net	**323 037**	**507 205**	**-184 168**	**-36,31**
Dont à l'exportation et livraisons intracomm.	*13 542*	*10 548*	*2 994*	*28,39*
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	38 477	45 700	-7 223	-15,81
Autres produits	2	20	-18	-90,83
Total produits d'exploitation (I)	361 515	552 924	-191 409	-34,62
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	340 852	437 597	-96 745	-22,11
Impôts, taxes et versements assimilés	1 264	595	669	112,44
Salaires et traitements		-15 878	15 878	-100,00
Charges sociales		-6 521	6 521	-100,00
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.	202 526		202 526	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	25 218	28 686	-3 468	-12,09
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	11 641	267	11 373	NS
Total charges d'exploitation (II)	581 501	444 746	136 755	30,75
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-219 986**	**108 178**	**-328 164**	**-303,35**
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	8 592	10 319	-1 727	-16,74
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change	158		158	
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	8 750	10 319	-1 569	-15,21
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 716	950	1 765	185,80
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	2 716	950	1 765	185,80
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**6 034**	**9 369**	**-3 334**	**-35,59**
RESULTAT COURANT avant impôt	**-213 951**	**117 547**	**-331 499**	**-282,01**

DS

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Compte de résultat (suite)

	30/09/2021	30/09/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	9 091	946	8 145	860,87
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	9 091	946	8 145	860,87
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 793	17 068	-14 274	-83,63
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 793	17 068	-14 274	-83,63
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**6 298**	**-16 122**	**22 420**	**-139,06**
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	379 356	564 189	-184 833	-32,76
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	587 010	462 764	124 246	26,85
BENEFICE OU PERTE	**-207 654**	**101 426**	**-309 079**	**-304,73**
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées		*10 319*	*-10 319*	*-100,00*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		*950*	*-950*	*-100,00*

DS AN

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	2 282 771	1 352 465	930 306	1 132 832
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 170	1 170		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 283 941	1 353 635	930 306	1 132 832
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	206 676	51 275	155 401	251 178
Autres créances	903 613		903 613	701 333
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	127 722		127 722	174 525
Charges constatées d'avance (3)	5 511		5 511	2 670
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 243 522	1 403 740	1 192 247	1 129 705
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 527 463**	**2 757 375**	**2 122 553**	**2 262 537**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

DS AN

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Bilan passif

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 600 000	1 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	488 731	488 731
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	160 000	160 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	85 000	85 000
Report à nouveau	-617 921	-719 346
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-207 654**	**101 426**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 508 157	1 715 810
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	289 826	239 810
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 712	225 490
Dettes fiscales et sociales	34 823	60 537
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 035	20 890
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	614 396	546 727
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 122 553**	**2 262 537**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	614 396	546 727
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

DS AN

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Annexe

DS
AN

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO PARIS ENTREPRISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 2 122 553 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 207 654 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 1 à 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

DS AN

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 282 771			2 282 771
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**2 282 771**			**2 282 771**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 170			1 170
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 170**			**1 170**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**2 283 941**			**2 283 941**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
ELEMENTS ACHETES	103 196			103 196
ELEMENTS RECU EN APPORT			2 179 574	2 179 574
Total	**103 196**		**2 179 574**	**2 282 770**

Dépréciation du fonds commercial : 1 352 465 €

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 170			1 170
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 170**			**1 170**
ACTIF IMMOBILISE	**1 170**			**1 170**

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 115 800 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	206 676	206 676	
Autres	903 613	903 613	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 511	5 511	
Total	**1 115 800**	**1 115 800**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Cients - Factures à établir groupe	33 432
Fourn.avoirs non reçus	1 137
Int courus C/C PM à recevoir	8 592
Total	**43 160**

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 214 923	227 744	38 927	1 403 740
Total	**1 214 923**	**227 744**	**38 927**	**1 403 740**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		227 744	38 927	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 600 000,00 € décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 200,00 €.

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 614 396 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 712	281 712		
Dettes fiscales et sociales	34 823	34 823		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	297 861	297 861		
Produits constatés d'avance				
Total	**614 396**	**614 396**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	100 000			
(**) Dont envers les associés	289 826			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 €.

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	5 400
Fourn.fact.non parvenues groupe	42 927
Int courus C/C PM à payer	2 289
Etat - charges à payer	1 595
Total	**52 211**

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	3 930		
Charges constatées d avance groupe	1 581		
Total	**5 511**		

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2021
Conseil	
Expertise-Comptable	-5 527
Commissariat aux comptes	310 206
Social	
Juridique	
Autres	18 358
TOTAL	**323 037**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Résultat financier

	30/09/2021	30/09/2020
Produits financiers de participation	8 592	10 319
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	158	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**8 750**	**10 319**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 716	950
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**2 716**	**950**
Résultat financier	**6 034**	**9 369**

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 793	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 091
TOTAL	**2 793**	**9 091**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2017, la société SAS BDO PARIS ENTREPRISE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE, 43-47 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS.

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BDO FRANCE

Forme : SAS
SIREN : 500492004

Au capital de : 2 819 297 €

Adresse du siège social :
43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

BDO PARIS ENTREPRISE

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS ILE DE FRANCE ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

Société par Actions Simplifiée au capital de € 1 600 000
Siège social : 43 avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS

384 920 161 RCS PARIS

———

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 MARS 2022

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 30 septembre 2021 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le Président déclare dans ce cadre, que la crise sanitaire liée à la Covid-19, la prolongation jusqu'au 3 mai 2021 de l'état d'urgence mis en place depuis la loi n°2020-290 du 23 mars 2020, l'instauration depuis le 1er juin 2021 d'un régime transitoire de sortie sanitaire, constituent pour notre société, compte tenu de leurs incidences, des événements significatifs ayant donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 30 septembre 2021, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 septembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces évènements et de leurs conséquences.

Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à € 323 037, contre € 507 205 pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'est élevé à € 340 852, contre € 437 597 pour l'exercice précédent.

DS

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Il est rappelé que suite à une réorganisation au sein du groupe, l'effectif salarié de notre société a été transféré sur une autre structure.

Le total des charges d'exploitation ressort à € 581 501, après dotation aux provisions et amortissements pour € 227 744 (dont € 202 526 au titre de la dépréciation partielle du fonds de commerce).

Le résultat d'exploitation ressort à € - 219 986, contre € 108 178 pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de € 6 034 des produits et frais financiers, il s'établit à € - 213 951.

Après prise en compte :

. D'un résultat exceptionnel de € 6 298, contre € - 16 122 pour l'exercice précédent,
. D'un Impôt sur les bénéfices nul, comme pour l'exercice précédent,

L'exercice clos le 30 septembre 2021 se traduit par une perte de € - 207 653.50, contre un bénéfice € 101 425.54 pour l'exercice précédent.

Perspectives d'avenir - Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous vous rappelons que le Groupe a décidé au niveau national, d'engager un projet structurant pour l'avenir.

Ainsi, le 22 novembre 2021, la société BFO France a adopté le statut de "société à mission" afin de poursuivre les objectifs sociaux et environnementaux suivants :

"- Promouvoir les talents de ses équipes et valoriser tous les potentiels,
- Réduire l'impact de ses activités sur l'environnement et coopérer avec des partenaires ayant les mêmes exigences,
- Dynamiser l'emploi et l'insertion dans les territoires où ses équipes et clients sont présents,
- Contribuer à l'épanouissement de ses collaborateurs en veillant à leur santé physique et mentale,
- Promouvoir des pratiques responsables chez ses clients."

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Informations sur les délais de paiement

Une information sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients est requise par les dispositions du code de commerce. La société déclare ne pas être en mesure de communiquer précisément les informations requises par les dispositions des articles L. 441-6-1, D. 441-4-1-1° et D. 441-4-11-2° du Code commerce.

DS

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

RESULTAT – AFFECTATION

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés, et qui font apparaître une perte de € - 207 653.50.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

Perte de l'exercice	**€ - 207 653.50**
. En totalité au compte de "Report à nouveau"	€ - 207 653.50

Lequel s'élève ainsi à € - 825 574.09.

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la société seraient de € 1 508 156.83.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé, et que certaines conventions, conclues au titre d'exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, savoir :

Convention avec la SAS BDO PARIS EXPERTISE COMPTABLE NATIONALE dont BDO PARIS AUDIT PME, associé de notre société, est associé unique

Rémunération du compte courant

La société BDO PARIS EXPERTISE COMPTABLE NATIONALE a facturé notre société, au titre de la rémunération dudit compte courant (Exercice 09.2021), la somme de € 2 288.52 (Taux de 1.17 %).

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Présidence

Nous vous rappelons que Monsieur Arnaud NAUDAN, a été nommé Président de notre société, pour une durée illimitée, aux termes de l'assemblée générale mixte du 5 décembre 2019, et qu'il ne perçoit aucune rémunération au titre dudit mandat.

DS
AN

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Nous vous proposons de lui donner quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Direction Générale

Nous vous rappelons que Monsieur Jean-Marc ROMILLY, a été nommé Directeur Général de notre société, pour une durée illimitée, aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2019, et qu'il ne perçoit aucune rémunération au titre dudit mandat.

Nous vous proposons de lui donner quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Commissaire aux comptes

Il est rappelé que la société ARCADE AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, a été nommée aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2017, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions approuvant les comptes de l'exercice clôturant le 30 septembre 2022.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote

DocuSigned by:
Arnaud Naudan
9EE9AEBAFDC2402...

Le Président
Arnaud NAUDAN

BDO PARIS ENTREPRISE

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.600.000 euros
43/47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

ARCADE AUDIT
19, rue du Général Foy
75008 PARIS

Aux associés de la société BDO PARIS ENTREPRISE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BDO PARIS ENTREPRISE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19, crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises, et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 mars 2022

ARCADE AUDIT
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
des Commissaires aux Comptes



Représentée par
Jean-Marie IDELON-RITON

Compte de résultat

	30/09/2021	30/09/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	323 037	507 205	-184 168	-36,31
Chiffre d'affaires net	**323 037**	**507 205**	**-184 168**	**-36,31**
Dont à l'exportation et livraisons intracomm.	*13 542*	*10 548*	*2 994*	*28,39*
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	38 477	45 700	-7 223	-15,81
Autres produits	2	20	-18	-90,83
Total produits d'exploitation (I)	361 515	552 924	-191 409	-34,62
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	340 852	437 597	-96 745	-22,11
Impôts, taxes et versements assimilés	1 264	595	669	112,44
Salaires et traitements		-15 878	15 878	-100,00
Charges sociales		-6 521	6 521	-100,00
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.	202 526		202 526	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	25 218	28 686	-3 468	-12,09
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	11 641	267	11 373	NS
Total charges d'exploitation (II)	581 501	444 746	136 755	30,75
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-219 986	108 178	-328 164	-303,35
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	8 592	10 319	-1 727	-16,74
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change	158		158	
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	8 750	10 319	-1 569	-15,21
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 716	950	1 765	185,80
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	2 716	950	1 765	185,80
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	6 034	9 369	-3 334	-35,59
RESULTAT COURANT avant impôt	-213 951	117 547	-331 499	-282,01

Compte de résultat (suite)

	30/09/2021	30/09/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	9 091	946	8 145	860,87
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	9 091	946	8 145	860,87
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 793	17 068	-14 274	-83,63
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 793	17 068	-14 274	-83,63
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	6 298	-16 122	22 420	-139,06
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	379 356	564 189	-184 833	-32,76
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	587 010	462 764	124 246	26,85
BENEFICE OU PERTE	-207 654	101 426	-309 079	-304,73
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées		*10 319*	*-10 319*	*-100,00*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		*950*	*-950*	*-100,00*

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	2 282 771	1 352 465	930 306	1 132 832
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 170	1 170		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 283 941	1 353 635	930 306	1 132 832
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	206 676	51 275	155 401	251 178
Autres créances	903 613		903 613	701 333
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	127 722		127 722	174 525
Charges constatées d'avance (3)	5 511		5 511	2 670
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 243 522	1 403 740	1 192 247	1 129 705
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 527 463	2 757 375	2 122 553	2 262 537
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 600 000	1 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	488 731	488 731
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	160 000	160 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	85 000	85 000
Report à nouveau	-617 921	-719 346
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-207 654	101 426
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 508 157	1 715 810
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	289 826	239 810
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 712	225 490
Dettes fiscales et sociales	34 823	60 537
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 035	20 890
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	614 396	546 727
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 122 553	2 262 537
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	614 396	546 727
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO PARIS ENTREPRISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 2 122 553 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 207 654 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 1 à 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 282 771			2 282 771
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**2 282 771**			**2 282 771**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 170			1 170
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 170**			**1 170**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	2 283 941			2 283 941

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
ELEMENTS ACHETES	103 196			103 196
ELEMENTS RECU EN APPORT			2 179 574	2 179 574
Total	103 196		2 179 574	2 282 770

Dépréciation du fonds commercial : 1 352 465 €

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 170			1 170
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 170**			**1 170**
ACTIF IMMOBILISE	1 170			1 170

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 115 800 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	206 676	206 676	
Autres	903 613	903 613	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 511	5 511	
Total	1 115 800	1 115 800	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Cients - Factures à établir groupe	33 432
Fourn.avoirs non reçus	1 137
Int courus C/C PM à recevoir	8 592
Total	43 160

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 214 923	227 744	38 927	1 403 740
Total	**1 214 923**	**227 744**	**38 927**	**1 403 740**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		227 744	38 927	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 600 000,00 € décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 200,00 €.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 614 396 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 712	281 712		
Dettes fiscales et sociales	34 823	34 823		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	297 861	297 861		
Produits constatés d'avance				
Total	**614 396**	**614 396**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	100 000			
(**) Dont envers les associés	289 826			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 €.

Charges à payer

	Montant
Foum.fact.non parvenues	5 400
Foum.fact.non parvenues groupe	42 927
Int courus C/C PM à payer	2 289
Etat - charges à payer	1 595
Total	**52 211**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	3 930		
Charges constatées d avance groupe	1 581		
Total	5 511		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2021
Conseil	
Expertise-Comptable	-5 527
Commissariat aux comptes	310 206
Social	
Juridique	
Autres	18 358
TOTAL	323 037

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Résultat financier

	30/09/2021	30/09/2020
Produits financiers de participation	8 592	10 319
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	158	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	8 750	10 319
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 716	950
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 716	950
Résultat financier	6 034	9 369

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 793	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 091
TOTAL	2 793	9 091

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2017, la société SAS BDO PARIS ENTREPRISE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE, 43-47 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BDO FRANCE

Forme : SAS
SIREN : 500492004

Au capital de : 2 819 297 €

Adresse du siège social :
43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

BDO PARIS ENTREPRISE

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS ILE DE FRANCE ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

Société par Actions Simplifiée au capital de € 1 600 000

Siège social : 43 avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS

384 920 161 RCS PARIS

_____

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le vingt- huit mars,
A onze heures,

Les associés de la société BDO PARIS ENTREPRISE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la société, sur convocation de la Présidence.

Monsieur Arnaud NAUDAN préside la séance en qualité de Président de la société.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent l'intégralité des 8 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée Générale constate que la société ARCADE AUDIT, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 2 mars 2022, est absente.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation,
- la copie et les récépissés postaux de la lettre recommandée de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2021,
- le rapport de gestion du Président,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

DS AN

DS AN

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR:

- Examen du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus aux Président et Directeur général,
- Affectation des résultats,
- Examen du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion du Président, puis il fait donner lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 septembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux Président et Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, soumises à approbation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, et sur proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2021, s'élevant à € - 207 653.50, comme suit :

Perte de l'exercice	**€ - 207 653.50**
. En totalité au compte de "Report à nouveau"	€ - 207 653.50

Lequel s'élève ainsi à € - 825 574.09.

Afin de conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DS AN

DS AN

DocuSign Envelope ID: 9D77BF69-3E75-4D64-88C0-1EE626C02A2B

TROISIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, prend acte qu'aucune nouvelle convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé, et que les conventions conclues au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies, savoir :

Convention avec la SAS BDO PARIS EXPERTISE COMPTABLE NATIONALE, dont BDO PARIS AUDIT PME, associé de notre société est l'associé unique

- *Rémunération du compte courant*

La société BDO PARIS EXPERTISE COMPTABLE NATIONALE a facturé à notre société, au titre de la rémunération dudit compte courant (Exercice 09.2021), la somme de € 2 288.52 (Taux de 1.17 %).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un associé.

DocuSigned by:
Arnaud Naudan
9EE9AEBAFDC2402...

Le Président
Arnaud NAUDAN

DocuSigned by:
Arnaud Naudan
9EE9AEBAFDC2402...

Un associé
BDO PARIS AUDIT PME
Représentée par Arnaud NAUDAN - Président